

Lancement de la 10^{ème} édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme le 7 septembre 2023

Illettrisme, en parler pour avancer.

Coup de projecteur sur l'illettrisme en France : à l'occasion de la 10^e édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, qui se dérouleront du 8 au 15 septembre dans toute la France, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme met en lumière et valorise des actions concrètes portées sur tout le territoire par les acteurs associatifs, les entreprises, les membres du Service public de l'emploi, les collectivités territoriales, les professionnels de l'accompagnement ou de la formation.

Durant toute la semaine, ce ne sont pas moins de 1.200 manifestations locales qui se dérouleront, soit deux fois plus qu'il y a deux ans, dans le but de susciter une prise de conscience collective sur ce problème invisible qui concerne 2,5 millions de français.

Avec le soutien et la confiance renouvelée des membres de notre groupement (ministères, collectivités, opérateurs de compétences, organismes publics, entreprises, etc.), nous avons renforcé notre présence et notre action sur tous les territoires. **Depuis 2020, la lutte contre l'illettrisme a pris un nouveau tournant, celui de l'action et de l'innovation, avec une hausse exceptionnelle de ses moyens, multipliés par 10.**

Allié de premier plan dans la lutte contre l'illettrisme dès sa création en juillet 2022 et porté par sa ministre déléguée, Carole Grandjean, **le ministère chargé de l'Enseignement et de la Formation professionnels s'est engagé à faire de la lutte contre l'illettrisme, articulée avec la prévention du décrochage scolaire, un axe prioritaire de la feuille de route ministérielle pour le quinquennat.**

La ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean, déclare :
« *Priorité de l'action de mon ministère, je suis particulièrement engagée dans la lutte contre l'illettrisme aux côtés de l'ANLCI. Nous investissons de manière historique afin de développer et déployer à grande échelle les outils nous permettant d'identifier les personnes en situation d'illettrisme, afin de leur offrir une solution d'accompagnement ou de formation individualisée, qu'elles soient en recherche d'emploi ou salariées.*

Nous nous donnons les moyens de bâtir une réponse efficace et durable, car c'est là tout le rôle de l'Etat que de garantir à chacun l'accès au droit de savoir lire, écrire et compter. Grâce aux Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, nous invitons tous ceux qui le souhaitent à relayer et valoriser les milliers d'actions qui participent, au quotidien, de cette ambition. »

Pour inaugurer ces Journées nationales dans la région Île-de-France, un évènement aura lieu le 7 septembre prochain à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, en présence de la ministre déléguée Carole Grandjean.

Au programme : tables rondes et ateliers autour de la thématique « L’alternance, une opportunité pour agir contre l’illettrisme ». L’occasion pour la Ministre et ses partenaires de préciser les grands chantiers à venir et de donner leur vision d’une politique pérenne et efficace de lutte contre l’illettrisme.

Au niveau national, les acteurs engagés dans la lutte contre l’illettrisme proposeront partout sur le territoire des portes ouvertes, des conférences-débats, des projections de film, des expositions, des remises de diplôme, des serious games, des mises en situation, dans des lieux aussi variés que des musées, des établissements d’enseignement, des entreprises, des agences Pôle emploi ou encore des missions locales ou des collectivités territoriales.



- Voir la campagne « [Illettrisme, en parler pour avancer](#) »
- Voir [le site et le programme complet des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme](#)
- [Programme / inscription](#) pour la rencontre de lancement, le 7 septembre à la Cité des sciences et de l'industrie

Contact presse : virginie.lamontagne@anlci.gouv.fr / 06 07 77 65 48 #JNAI2023

